

Juin 2026

NEWSLETTER PREVENTAGRI



Vos informations de Juin

LE DOSSIER DU MOIS

ACCIDENT DU TRAVAIL :
QUELLES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ?

ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

CHARIOT À FOIN

À VOTRE AGENDA

Bonjour à toutes et à tous,

Ce mois ci, nous vous proposons un nouveau dossier "accident du travail" sur notre site internet.

Il s'agit de rappeler :

- Ce qu'est un accident du travail ;
- Comment le déclarer et à qui ;
- Comment éviter d'autres accidents du même type.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre [site internet](#) ou à nous [contacter](#).

Bonne lecture

Pour en savoir plus...

Mail : info@preventagri.be

Tel : 065 61 13 70



**Mission Wallonne
des Secteurs Verts**

PreventAgri



LE DOSSIER DU MOIS

Accident du travail : quelles démarches administratives ?

Malgré toutes les mesures de prévention mises en place au sein d'une entreprise pour limiter l'accident, le risque zéro n'existe pas.

Lorsqu'un tel événement survient, la priorité est d'assurer la prise en charge de la victime.



Que faire lors d'un accident du travail ?
Il convient :

- D'**apporter**, si possible, les **premiers soins** que ce soit au sein de l'entreprise ou si la victime doit être prise en charge par les services de secours. 
- De **définir la gravité de l'accident**. Selon la gravité de l'accident, il s'agit de remplir un constat d'accident sur un simple registre ou de déclarer l'accident du travail aux autorités compétentes.



LE DOSSIER DU MOIS

Tableau récapitulatif des démarches lors d'un accident de travail :

Type d'accident	Déclaration à l'assureur	Registre premiers soins	Intervention du SEPP
Accident bénin	Non (sauf évolution ultérieure)	Oui	Non
Accident avec incapacité	Oui	Recommandé	Si incapacité ≥ 4 jours
Accident grave	Oui	Oui	Oui + rapport circonstancié

Comment juger de la gravité de l'accident ?

Quels documents remplir ?

Où les trouver ?

À qui les envoyer ?

Vous saurez tout en lisant notre document

"Accident du travail : démarches administratives"

Mission Wallonne
des Secteurs Verts
PreventAgri

ACCIDENT DU TRAVAIL :
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

LÉGISLATION



Chariot à foin



Chariot de 2 m
de long et 80 cm de large
pour un poids total à vide
de 50 kg



Matériel : Tubes de fer,
Plaque avec un moyeu de voiture pour faire pivot,
2 barres plates de 10 cm de haut et 2,5 cm de large,
2 roues de brouette.

Coût : +/- 200 € selon le matériel de
récupération dont deux roues neuves à 90€

Les avantages :

- **Ergonomie** : facilite le port de charge,
moins de pénibilité pour les passages
étroits.
- **Gain de temps**



Tout savoir sur le chariot à foin maison :
[cliquez ici](#)

Pour plus d'astuces, rendez-vous sur le site Déclic travail :
declictravail.fr



DATES À RETENIR

À VOTRE AGENDA



ÉVÈNEMENT



Nous serons présents à la foire de Libramont !
Venez nous y retrouver **Hall 3 Stand 15G**.

Date : Du **24** au **27 juillet** de **9h** à **18h30**

Lieu : Rue des Aubépines, 50 - 6800 Libramont

Informations pratiques :

FORMATION PHYTOLICENCE CONTINUE

Le lundi 27 juillet 2026 de 10h à 12h

Lieu : Hall 3, salle LEC 3

Ouverture des inscriptions à 9h30

Thématique :

Registre électronique d'utilisation des PPP avec Appi'field (Corder : 1h)
Comment réagir face à un accident avec un produit phytopharmaceutique et comment l'éviter (PreventAgri : 1 h)